Rives du Doubs
à Villers-le-Lac et Les Brenets

Les deux rives du Doubs, la frontière passant au milieu du lac de Chaillexon, entre Les Brenets et Villers-le-Lac

Le Doubs et les paysages alentours offrent un patrimoine naturel riche mais sensible. Plusieurs projets visant à préserver cet environnement exceptionnel sont en discussion, à commencer par la création d'un Parc naturel régional transfrontalier.

Le Doubs, une rivière franco-suisse

Le Doubs traverse les territoires français (sur 430 km) et suisse (sur 85 km). Une partie de son tracé marque d'ailleurs la frontière entre les deux États, sur une quarantaine de kilomètres. Il parcourt les départements français du Doubs, du Jura et de la Saône-et-Loire, ainsi que les cantons suisses de Neuchâtel et du Jura. La rivière prend sa source dans une cavité du massif du Jura, située sur la commune de Mouthe (Doubs) et se jette dans la Saône, dont elle est l'affluent principal, à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire).

Le Parc naturel régional du Doubs franco-suisse

La création d'un Parc naturel régional (PNR) transfrontalier de la vallée du Doubs est en discussion depuis plusieurs années, notamment dans l'optique de faciliter la gestion transfrontalière du bassin fluvial.

Ce projet repose sur la coopération de deux entités nationales: du côté suisse, l'association pour le Parc naturel régional du Doubs, créée en 2012 ; du côté français, le syndicat mixte du Pays Horloger. Ce dernier a porté pendant plusieurs années le projet de Parc naturel régional du Doubs Horloger, dont la création est officialisée le 5 septembre 2021.

Leur collaboration n'a toutefois pas attendu le classement du territoire côté français, puisque le Pays Horloger partage déjà des projets communs avec son partenaire suisse. À ce titre, un Comité Stratégique Transfrontalier, organe informel de concertation et de conseil, est constitué dès 2009, afin de veiller à la compatibilité et la cohérence de leurs actions et d'envisager l'opportunité de toute collaboration transfrontalière.

Cette coopération transfrontalière s'exprime dans des domaines où des enjeux communs existent : l'environnement, le tourisme, l'économie et l'agriculture, la mobilité, la culture et le patrimoine. L'aspect environnemental est notamment un élément central du projet de PNR transfrontalier (protection de l'environnement et des ressources, échanges de bonnes pratiques sur la biodiversité…), les deux partenaires étant très impliqués quant à la problématique de l'état sanitaire et écologique du Doubs franco-suisse.

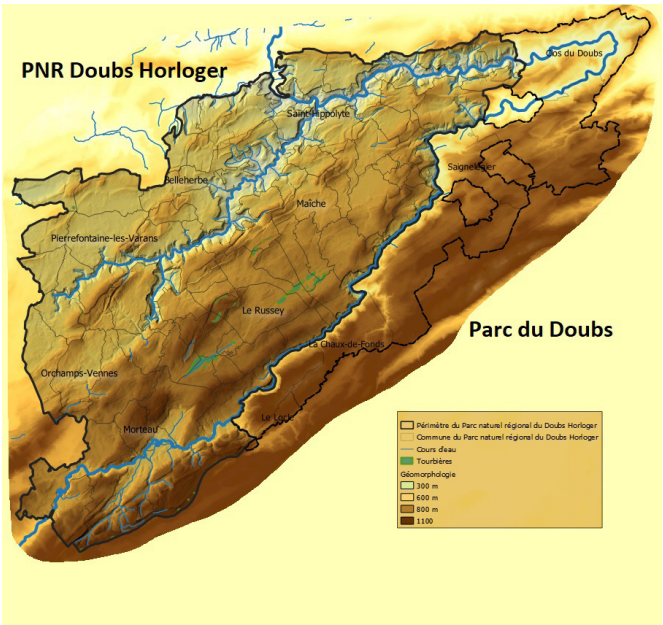

Le Doubs, une coopération transfrontalière en marche

Le Doubs, au niveau du périmètre d'étude PNR, fait aussi l'objet d'une démarche transfrontalière de gestion entre la France et la Suisse, autour d'un projet intégré « Doubs Franco-Suisse ». Initiée depuis plusieurs années, cette coopération a abouti en 2014 à la validation d'un plan d'actions, co-signé par l'Office Fédéral de l'Environnement côté suisse et par la DDT 25 côté français, rassemblés autour d'un « Groupe de travail pour l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques ». Ce plan est basé sur un accord-cadre fixant des engagements communs en faveur, notamment de la qualité physico-chimique de l'eau, de la qualité physique des cours d'eau, de la gouvernance, du suivi et de l'évaluation de la démarche commune et du régime hydraulique du Doubs.

Un patrimoine naturel riche mais fragile

L'Arc jurassien bénéficie d'un patrimoine naturel riche, globalement préservé, doté d'une grande biodiversité. Bénéficiant d'une multitude de reliefs et de paysages, le territoire possède différents milieux (tourbières, falaises, corniches etc.) et des espèces riches et sensibles (lynx, aprons, gentianes etc.).

Le territoire est également marqué par la présence du Doubs et du Dessoubre, et il se caractérise par l'importance de ses masses d'eau souterraines dans un sous-sol karstique très sensible aux pollutions. Si ces masses d'eau sont en bon état écologique, les cours d'eau quant à eux ont une continuité altérée, une qualité et un volume variables. À ce titre, le Doubs est de plus en plus régulièrement victime d'un assèchement total de son cours, en raison d'importantes pertes liées à la nature des sous-sols.